Comme chaque année est venu le temps de revaloriser certains tarifs ou allocations...

Retraites

Les salariés du privé, les salariés agricoles et les indépendants ayant cotisé à plusieurs régimes (CNAV, MSA, RSI) durant leur carrière bénéficieront désormais d'un interlocuteur et d'une pension uniques lors de leur départ à la retraite.

Prévue par la réforme de 2014 par souci de simplification, cette liquidation unique pour les régimes alignés (LURA) concernera les nouveaux retraités nés à partir de 1953. Jusqu'en 2030, deux tiers des polypensionnés devraient toucher une pension plus faible par rapport à l'ancien système, entre un quart et un tiers une pension plus élevée, en raison des nouvelles règles de calcul, selon la CNAV.

Allocations chômage

L'allocation minimale, la partie fixe de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE), et l'allocation minimale pour les allocataires effectuant une formation seront revalorisées de 0,65 %. L'allocation minimale passera ainsi à 28,86 euros par jour, au lieu de 28,67 actuellement.

A Mayotte, elle sera portée à 14,42 euros par jour. Près de 94 % des demandeurs d'emploi indemnisés par l'assurance chômage sont concernés, soit environ 2,5 millions de personnes.

Factures de gaz

Les tarifs réglementés du gaz naturel vont diminuer de 4,3 % dès samedi. Dans le détail, la baisse des tarifs de juillet comprend une diminution de 1,3 % liée à la correction au titre des écarts constatés entre les recettes et les coûts de la société Engie. L'évolution des coûts d'approvisionnement d'Engie sur les douze derniers mois induit une baisse supplémentaire de 1,8 %, tandis que l'évolution de ses autres coûts induit un autre rabais de 1,2 %.

Consultations chez les médecins spécialistes

Après le passage de la consultation de 23 à 25 euros chez les généralistes début mai, de nouvelles revalorisations tarifaires entrent en vigueur pour les médecins libéraux. La consultation coordonnée, lorsqu'un médecin traitant adresse son patient à un spécialiste, passera de 28 à 30 euros.

Chez les psychiatres, neuropsychiatres et neurologues, le tarif de la consultation grimpera de 37 à 39 euros.





Plaques d'immatriculation

Tous les véhicules à deux ou trois roues motorisés, ainsi que les quads, devront être équipés d'une plaque de format 210 x 130 mm. Cette mesure était déjà en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2015 pour tous les véhicules neufs ou d'occasion concernés par une nouvelle immatriculation. « *Tout conducteur circulant avec une plaque non conforme, illisible, amovible ou mal positionnée sera passible d'une amende de 4^e classe (135 euros)* », précise la Sécurité routière.

Vignette Crit'Air et interdiction des véhicules polluants à Paris

Tous les véhicules circulant dans les zones à circulation restreinte (ZCR) devront arborer leur vignette Crit'Air, qui les identifie selon leurs émissions polluantes (oxydes d'azote, particules), sous peine de s'exposer à une amende de 68 euros.

A Paris, les véhicules munis de vignettes Crit'Air 5 – incluant les voitures diesel immatriculées avant 2001 – ne seront plus autorisés à rouler en semaine entre 8 heures et 20 heures, en plus des véhicules non classés.

Lire aussi : A Paris, des amendes à partir du 1er juillet pour les véhicules sans vignette antipollution

Isolation acoustique obligatoire

A partir de samedi, des travaux d'isolation acoustique devront accompagner tous les travaux de ravalement, de toiture ou de rénovation énergétique. Cette obligation concerne les travaux importants dans les zones particulièrement exposées au bruit, qu'il soit routier, ferroviaire, ou dû à la proximité d'un aéroport.

En outre, les propriétaires de biens immobiliers construits avant 1975 devront fournir à leurs nouveaux locataires des diagnostics sur l'état de l'installation électrique et de gaz du bien. Ces documents doivent être réalisés par un professionnel certifié, dont une liste a été établie par le Comité français d'accréditation (Cofrac).

AFOC de l'Essonne

Lundi et jeudi aprés midi,

Adresse : 12, Place de l'Agora - 91000 Évry

TEL: 01 60 79 22 18 @: afoc91@gmail.com

